

# CHARTRE DE CONSULTATION DES POSTES MULTIMEDIA A LA MEDIATHEQUE MUNICIPALE

LA CONSULTATION D'INTERNET A POUR OBJET DE COMPLETER LA DOCUMENTATION PROPOSEE AUX USAGERS DES COLLECTIONS DE LA BIBLIOTHEQUE ET DE PERMETTRE A UN PUBLIC LE PLUS LARGE POSSIBLE DE DECOUVRIR ET D'UTILISER CES OUTILS DE RECHERCHE D'INFORMATIONS.

- Pour utiliser les postes, il faut **être inscrit préalablement sur le planning**, à la banque de prêt : un créneau d'une heure et un poste numéroté est attribué, en fonction des disponibilités.
- **Pour les mineurs, une autorisation parentale** est requise. (Mise en garde : les filtres et logiciels de « contrôle parental » qui équipent les postes de consultation ne remplacent pas la vigilance d'un adulte... Pour de plus amples informations : voir <http://www.internetsanscrainte.fr> ).
- Tout usager s'engage à **respecter le matériel**.
- La **durée de consultation** est limitée à 1h00 par personne. (Prolongation possible selon disponibilités)
- La médiathèque n'est pas responsable de la **qualité de l'information** trouvée par les usagers sur Internet.
- La médiathèque n'est pas responsable de la **(non-)confidentialité des informations** échangées.
- **Accès Internet réglementé !** La consultation de sites doit être conforme aux lois en vigueur (droits d'auteur, respect de la personne humaine, délit d'incitation à la haine...).



Sont exclus de la consultation :

Sites à caractère violent, pornographique (ou/et « coquin »), raciste, illicite, révisionniste ou de nature à porter gravement atteinte à la dignité humaine ; le « chat » ; les sites payants.

Il est interdit de télécharger des programmes ; de modifier la configuration des équipements.

Le personnel se réserve le droit d'interrompre immédiatement toute connexion non compatible avec les missions de la médiathèque.



**Sont autorisés à la consultation :**

Sites n'entrant pas dans la précédente catégorie ; la messagerie électronique gratuite et personnelle (e-mail ou instantanée de type MSN...) ainsi que la consultation des blogs et wikis.

• **Téléchargement :**

Pour des raisons de sécurité, le téléchargement de fichiers récupérés sur Internet et l'enregistrement sur le disque dur ne sont pas autorisés. Afin d'éviter la propagation des virus, la consultation de sites ou mails « douteux » ainsi que l'utilisation de tous périphériques amovibles sont à bannir.

La gravure de cd audio, cédérom, DVD, la duplication par graveur externe et le piratage de logiciel sont interdits.

• **Impression :**

Possibilité d'imprimer, en noir et blanc : l'utilisateur doit fournir son papier (papier pour imprimante, maxi A4, 80g). Impression gratuite, strictement réservée à l'usage privé.

• **Initiations :**

Le personnel de la médiathèque n'assure aucune initiation à Internet (possibilité de suivre des initiations/formations au Cyberspace de Guer : 02.97.22.58.65)

- **Non respect des règles :** La bibliothèque se réserve un droit de regard sur les activités des utilisateurs. Un contrôle a posteriori peut –être effectué sur les postes permettant de connaître la date et l'heure de consultation de sites interdits. Tout usager qui chercherait à détourner l'esprit ou la lettre de la charte peut se voir refusé temporairement ou définitivement l'accès aux moyens multimédias de la médiathèque.



*« Si, en effet, Internet a beaucoup à offrir à qui sait ce qu'il cherche, le même Internet est tout aussi capable de compléter l'abrutissement de ceux et celles qui y naviguent sans boussole ». / Laurent Laplante. -Extrait de Ignorant par abus d'information*